

NOUVELLES

CSN

Numéro 385

9 décembre
1994



Ridge Nassau

UN DEUXIÈME NOËL EN LOCK-OUT



PORTES
DE
GARAGE
LOCK-OUT
RIDGE
NASSAU
CK-OUT

mauvaise
gerance du
Boss.
Les employés
Payent pour.
Comme
Toujours!

MAUVAISE GERANCE DU BOSS
(RÉJEAN BOUVIER)
ridge

RAS LE BOSS
DE NOU APPAUVIR



Changement de Discours

Depuis le temps que le Québec était dirigé par des éteignoirs. Des éteignoirs qui ne s'activaient que lorsqu'un brin de lumière perçait péniblement le mur opaque de leur cynisme et de leur inaction. Il faisait curieux — et, avouons-le, rafraîchissant — d'entendre un Premier ministre annoncer qu'il comptait agir désormais.

Habitué, depuis le début des années 80, à se faire dire par l'élite politique qu'on ne valait pas grand'chose et qu'à tout prendre, on était mieux de se tenir tranquilles et d'engraisser son REER; assommés sans cesse par le discours dominant selon lequel le gouvernement ne pouvait rien faire et qu'en conséquence, la solution résidait dans des coupures frappant toujours au même endroit et sur le même monde; aspirés constamment vers le bas pour qu'on s'enlign sur le plus médiocre des dénominateurs communs représenté par une colonne de chiffres; écrasés par le discours dominant ultra libéral qui n'en a que pour la dette et pour le déficit, combien avaient oublié qu'un gouvernement peut et doit agir et qu'il n'y a à cela qu'une condition: qu'existe une volonté politique.

Cela ne peut être que délibéré: pas une seule fois le mot déficit n'a été prononcé durant ce Discours inaugural. Pourtant, personne n'en a conclu qu'il n'y avait plus de problèmes dans les finances publiques. C'est ce qu'on appelle un changement de discours, qui cesse de ne s'inspirer que de ce néolibéralisme auquel est immédiatement revenu Daniel Johnson, l'homme de Power, dès le lendemain.

Un gouvernement qui annonce son intention «d'écouter les propositions d'économies et de réorganisation du travail qui proviennent des employés de l'État», cela repose de la morgue de l'ancien porte-

crottes de Power placé au Conseil du Trésor pour faire, aux secteur public et parapublic, la job voulue par le capital qui n'en cessait plus d'applaudir, parce qu'on mettait aussi tout le slaque souhaité sur la poulie de leur fiscalité. Pendant que, comme l'a souligné Parizeau, «les vérificateurs chargés d'enquêter, souvent de pinailler, sur les revenus des plus démunis, les prestataires d'aide sociale, sont plus nombreux que jamais.»

Un Discours inaugural qui s'attelle à rétablir le lien de confiance à l'endroit de la fiscalité «en percevant de chacun ce qui est dû à la bourse collective, des multinationales comme des dépanneurs, des riches héritiers comme des salariés»; qui promeut la place des femmes en annonçant des mesures concrètes sur l'équité salariale; qui remplit les engagements pris en regard des lois 102, 142 et 198; qui appuie concrètement l'action communautaire et soutient financièrement les médias communautaires; qui rétablit un programme de logement social; qui abolit la taxe à l'échec au Cégep et gèle

les frais de scolarité; qui élève, comme l'éducation et la santé, la formation professionnelle au rang d'un droit; tout cela a rendu cramoisis certains cyniques faisant profession de scepticisme dans les gazettes et les salons et qu'on regarde s'agiter depuis le Discours inaugural.

La question n'est pas de se laisser endormir pour autant. Dans un mois, dans un an, la défense de nos membres nous conduira sûrement à attaquer vigoureusement ce gouvernement. Nous n'y manquerons pas et il le sait. En attendant, il serait plutôt inconvenant de lui reprocher d'avoir fait entrer un peu d'air frais dans une pièce dont l'atmosphère était empoisonnée depuis une douzaine d'années.



NOUVELLES CSN
est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page informatique
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Rédaction (514) 598-2159
Michel Crête
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacinthe Pilon
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Photographes
Alain Chagnon
Hélène Rochon

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclairer de Beauceville

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233

1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de NOUVELLES CSN dans leur journal.

Pour les six syndiqués de Ridge Nassau

UN DEUXIÈME NOËL EN LOCK-OUT

Dans un coin perdu de Laval, six lock-outés tiennent bon depuis quatorze mois contre un dinosaure coulé dans le même moule que Malenfant et compagnie.

Par Henri Jalbert

Un employeur qui demande une baisse des salaires de 25%, le droit à toutes les formes possibles de sous-traitance, l'élimination des semaines de vacances supérieures aux normes minimales et la fin de l'ancienneté. Ouf! un petit beigne avec ça? Et un syndicat qui dit: «Non monsieur, on n'en veut pas! Ni de ton plat principal, ni de ton beigne! C'est clair?!»

Résultat net de l'opération: un lock-out qui dure depuis quinze mois — un lock-out décrété tellement rapidement qu'ils n'ont même pas eu le temps de déclencher la grève — et six honnêtes travailleurs, qui ont ensemble 107 ans d'ancienneté, qui se retrouvent sur la chaussée.

On se croirait sur une autre planète. Ça n'a pas l'air possible, une situation comme celle-là, au Québec en 94. Ça fait plutôt penser à de vieilles situations de grève de l'époque de Duplessis. Dans ce temps-là, on avait l'explication facile et rapide: «Ça doit être des communistes.»

Ils «grèvent» dans une mini-roulotte, avec un p'tit poêle genre Coleman sur le plancher quand il fait trop frisquet, dans un quartier de PME de Laval, le long de l'autoroute des Laurentides. Un vrai coin perdu.

Cejour-là, il y avait Jocelyn, Valmont et sa gamine, Luc et sa compagne Sophie, infirmière auxiliaire dans un centre d'accueil. Ils avaient mis une pancarte CSN bien en évidence au



«Mes crises de chiens, vous allez en passer des hivers dehors», leur a dit le boss Bouvier. C'est leur deuxième, et ils ne sont pas prêts de lâcher.

bord du boulevard St-Elzéar pour que je ne rate pas l'endroit du rendez-vous.

Comme j'ai une sainte horreur du misérabilisme, j'ai commencé par leur demander s'ils avaient le sens de l'humour. Ils m'ont répondu oui, dans un éclat de rire. On s'est donc installés dans la

mini-roulotte et on a causé.

Une bizarre de décision

Qu'est-ce que le boss a bien pu manger il y a quinze mois pour capoter comme ça? C'est pas possible, les revendications des syndiqués coûtaient exactement \$4,800 par année et c'est écrit nulle part que le syndicat n'avait pas, en plus, une marge de manoeuvre si le

Désolation,
ou shop en lock-out
dans un coin perdu de Laval



«On n'est pas dans l'esprit des Fêtes. Même quand on dort, on pense encore à ça...»



boss avait voulu négocier.

L'administrateur de l'usine de fabrication de portes de garage Ridge Nassau a plutôt choisi le lock-out, mais il continue à payer le loyer et le chauffage de cette usine — ça coûte certainement plus cher que le coût du règlement — et il y travaille apparemment avec son contremaître depuis plus d'un an. De temps en temps, il y a une porte qui sort. Mais, semble-t-il, les clients ont passablement déchanté.

Ridge Nassau est une succursale d'une entreprise américaine située au New Jersey. Le propriétaire est évidemment américain, mais il a épousé une Québécoise qui est, par hasard évidemment, la soeur de l'administrateur de la succursale de Laval, Réjean Bouvier, un monsieur anti-syndical qui a solennellement avisé les lock-outés: «Mes crises de chiens, vous allez en passer des hivers dehors!» Beau langage, monsieur le directeur.

Et le contremaître, lui...

Ça, ils me l'ont conté en riant, même s'ils ne l'ont pas trouvé drôle. Quand le contremaître Réjean Pilon est arrivé, il y a deux ans environ, il aimait ben gros «ses» travailleurs. Et surtout, il était donc fin avec eux. Il s'intéressait tellement

à leur travail qu'il avait fini par connaître le fonctionnement de chacune de leurs machines. Parfois, le vendredi, il leur apportait même des Dunkin Donuts.

Luc Daigneault — le jeunot, seulement huit ans d'ancienneté — s'était dit: «M'as-tu être ben avec un foreman de même!» Sauf que, comme les autres, il a vite perdu ses illusions quand il s'est aperçu qu'à mesure qu'il connaissait l'ensemble des opérations des machines, les bons travailleurs devenaient, pour lui, des vauriens.

Le contremaître les avait bien eus. Un jour, ils lui ont dit que ses Dunkin Donuts, il pouvait bien se les mettre là où le dos perd son nom. Mais, depuis le début du lock-out, quand une porte sort à l'occasion de l'usine, ils savent bien que c'est lui qui leur a volé leur travail.

Quinze mois, c'est long

Quinze mois de lock-out, c'est long, très long, mais on finit par trouver une solution à certains petits problèmes. C'est ainsi que tenir une ligne de piquetage 24 heures par jour à six a amené quelques problèmes avec les blondes et les enfants. Les femmes faisaient souvent des heures supplémentaires pour que les familles

MERCI!

Évidemment que ça travaille les méninges, une grève; ça peut même faire oublier les Fêtes. C'est pour ça qu'existe la lettre du \$10 de solidarité, qui est une façon pour les syndicats d'appuyer celles et ceux qui sont en grève ou en lock-out et qui ont besoin d'aide. C'est pour ça qu'existe aussi la Campagne des paniers de Noël de la CSN.

J'ai lancé un petit appel dans sept syndicats pour qu'ils fournissent chacun un p'tit \$50 pour acheter un beau gros cadeau de Noël aux sept enfants des travailleurs de Ridge Nassau. Alors, merci aux syndicats des travailleuses et travailleurs de Fer et Titane de Sorel, de l'hôpital St-Ferdinand de Bernierville, des techniciennes et





Sophie, compagne de Luc, s'amuse des pitreries de l'autre Sophie, la fille de Valmont.

techniciens de Montréal, de l'hôtel des Gouverneurs de Place Dupuis, de l'hôtel Méridien, du CSSMM, et des professionnelles et professionnels des affaires sociales du Québec.

S'cusez-moi, les autres syndicats: j'ai pas eu le temps de vous rejoindre.

Vous pouvez envoyer vos dons par intercaisse à la Caisse d'économie des syndicats nationaux, au compte Solidarité papiers de Noël, transit 92279, folio 11862. C'est pour donner un coup de main aux quelque 1,400 membres de la CSN actuellement en grève ou en lock-out.
Merci.

HEY!
C'EST NOËL
POUR TOUT
LE MONDE!

puissent rejoindre les deux bouts.

Ça s'est réglé. On s'est mieux structuré de façon à tenir la ligne de piquetage tout en garantissant la vie familiale de tout le monde. Tout le monde a sa journée de congé à tour de rôle... ça aide le moral.

Mais ça reste dur. «C'est la moitié de ma vie qui est là», glisse Jocelyn Dumont, qui travaille chez Ridge Nassau depuis 21 ans. «Ils ne nous auront pas comme ça!»

Mais que s'est-il passé?

Pour mieux comprendre ce qui s'est passé, revenons en arrière. En 1991, le directeur général demande un gel des salaires. Il accepte alors d'ouvrir ses livres comptables. Le syndicat, affilié à la Fédération de la métallurgie, a accepté le gel.

En 1993, quand le d.g. a demandé ce qu'il est justifié d'appeler la démolition de la convention collective — en plus de la baisse de 25% des salaires — il a refusé d'ouvrir ses livres. Il n'y a pas un seul groupe de travailleurs qui accepterait ça. Surtout que, quelque mois plus tard, on leur a dit clairement: «J'en veux pas de la crise de CSN, j'en veux pas d'union dans ma compagnie». Toujours votre beau langage, messieurs de la direction.

Même qu'il y en a un qui s'est fait dire: «Toé, mon gros crisse, m'a te faire renfermer, tu vas aller en prison». Décidément, l'employeur parle gras, chez Ridge Nassau.

Noël, Noël

Jocelyn et Luc causent tellement que Valmont — le plus discret — a tout le temps de jouer avec sa gamine, au demeurant fort tranquille, comme si elle était à l'école de la patience. Tout ce que j'ai pu lui arracher de la bouche (au père), c'est son nom de famille: Dumont. «Valmont Dumont, ça rime en crime!» — «Ça, c'est rien. En plus, je demeure à Vimont».

Comme vous le voyez, ils n'ont pas perdu leur sens de l'humour, mais ça ne veut pas dire que c'est rose tous les jours. «On n'est pas dans l'esprit des Fêtes, mentionne Jocelyn. Même quand on dort, on pense encore à ça... ça te travaille l'intérieur».

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Par Marc Laforge

Le CRTC s'apprête à tenir ses audiences sur les résultats de la fusion des réseaux Télémedia et Radiomutuel. Sera-t-il logique avec lui-même ou donnera-t-il son aval à cette diminution des sources d'information?

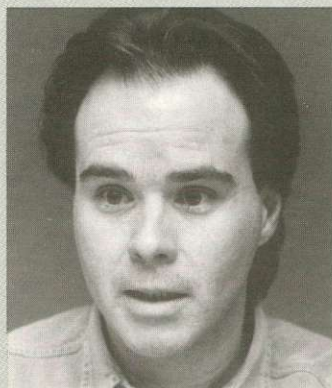
L'industrie de la radio québécoise se rappellera du 30 septembre comme de la journée du grand silence: création de RadioMédia, fusion de deux têtes de réseaux, CJMS (Télémedia) et CKAC (Radiomutuel), et fermeture de six stations.

Au Saguenay, la station de Télémedia, CJMT, a été fermée au profit de sa concurrente de Radiomutuel, CKRS.

CKRS a gagné?

«Non, CJMT est morte», dit André Émond, ex-journaliste de CJMT, que *Nouvelles CSN* a rencontré au récent congrès de la FNC.

Dans les régions où Radiomutuel et Télémedia étaient présents, une ou l'autre des stations a survécu. «Ça ressemble à une séparation du marché publicitaire».



André Émond

André Émond ne conteste pas la dimension économique de la décision de fermer la station CJMT, qui avait pourtant quarante ans d'histoire. «Si j'avais été boss, je l'aurais sans doute fermée. Au Saguenay, il y avait une station de trop, c'est clair.»

Il en a cependant contre le résultat de l'opération. «À Montréal, avec la fusion de CJMS et de CKAC, les journalistes ont été reclassés. En région, nous avons hérité des fermetures et des mises à pied. Deux médecines: une pour Montréal, une autre pour les régions», déplore-t-il.

La mobilisation régionale

Le Saguenay, une région bien connue pour sa capacité de livrer de bonnes bagarres sociales, semble toutefois avoir

baissé les bras dans ce dossier. «Une auditrice a fait circuler une pétition. C'est tout. Les forces du milieu ne se sont pas levées. Les gens nous ont exprimé leur sympathie et leur déception...»

Comment expliquer?

«Le marché nous avait laissé tomber. Il ne s'est pas offusqué de la fermeture.»

Un projet rejeté

En 1992, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) avait refusé un projet de Télémedia et de Radiomutuel de fusionner les salles de nouvelles de CJMT et de CKRS, au nom du respect de la diversité des sources d'information. Or, Télémedia et Radiomutuel viennent de faire exactement la même chose, sans la permission du CRTC, avec en prime des licenciements à CJMT. «Juste avant les audiences du CRTC sur le jumelage de nos salles de nouvelles, le président Keith Spicer disait que les propriétaires de radio AM devaient faire preuve d'originalité pour se sortir de la crise. Je me demande si fermer six stations est bien original?», ironise André Émond.

La poussière retombée, le CRTC tiendra des audiences

sur RadioMédia les 19 et 20 décembre. «Il faut mettre l'accent sur le fait que RadioMédia a diminué les sources d'information», soutient Réjean Miousse, journaliste à CKRS,



Réjean Miousse

pour confronter ainsi le CRTC à ses propres arguments.

«Même si on ne peut s'opposer à la transaction, on peut exiger de RadioMédia qu'elle diffuse de l'information locale», affirme Chantale Larouche, présidente de la FNC.

La crise

La radio AM est fragile en régions depuis déjà fort longtemps, au Québec. Montréal est maintenant dans la même situation. Mais dans les régions, la production locale s'effrite au profit de la montréalisation des ondes. «La réalité des réseaux montréalais n'est

PLUS DE QUESTIONS QUE DE RÉPONSES

Vous êtes en pantoufles et robe de chambre, bien assis dans votre fauteuil. Et malgré cela, le monde entier est à votre portée: votre journal, vos services financiers, les sélections de votre vidéothèque, les titres de votre bibliothèque, les services des administrations publiques et des maisons d'enseignement, tout cela accessible au simple pianotage de votre clavier d'ordinateur. C'est ce qu'on appelle «l'autoroute électronique». En ce moment, ça roule à une vitesse fulgurante aux États-Unis et ça s'en vient chez nous. Mais nous en sommes ici encore beaucoup plus au stade des questions qu'à celui des réponses, avons-nous constaté au congrès de la Fédération nationale des communications, où le sujet a fait l'objet d'un débat.

pas la nôtre en région, dit Réjean Miousse. La radio locale va s'en sortir si elle s'implique dans son milieu.»

À Montréal, c'est également la désolation. «*Je me sens comme dans une région, maintenant. C'est juste un peu plus grand*», rétorque Richard Ger-



Richard Germain

main, technicien à Télé-Métropole.

La prolifération des licences FM au Québec est un des éléments clés de la crise radiophonique. Au Saguenay seulement, trois nouvelles stations FM sont venues s'ajouter depuis 10 ans, fractionnant davantage l'assiette de revenus publicitaires. «*Le CRTC devrait penser à soumettre le FM à des règles semblables à celles touchant le AM, au plan des contenus notamment*», soutient Chantale Larouche. Un sé-



Chantale Larouche

rieux examen de l'industrie de la radiodiffusion est plus que nécessaire.

Deux grands concurrents se font la lutte au Québec pour construire cette autoroute électronique, aussi appelée «autoroute de l'information»: Bell Canada et Vidéotron. On sait que Bell a l'intention d'investir 10 milliards de dollars sur dix ans. Du côté de Vidéotron, à l'automne 1995, trente-quatre mille foyers du Saguenay-Lac-Saint-Jean seront branchés sur l'autoroute électronique expérimentale: le projet UBI.

Les services et l'interaction

Le principe des autoroutes électroniques consiste à raccorder les foyers à des services multiples et à permettre aux abonnés d'être en interaction. Pour le moment, l'autoroute de Vidéotron n'a qu'un faible potentiel d'interaction. Le projet vise davantage à faire pénétrer dans les foyers des fournisseurs de services.

Il est ainsi facile d'imaginer ne plus avoir besoin de se pointer le nez à l'extérieur du foyer pour régler ses affaires. Y a-t-il plus antisocial? «*Ça dépend des possibilités de communication qu'offre l'autoroute*, explique Laval Gagnon, vice-président de la FNC. *Ce sera positif si l'autoroute a plus qu'une simple vocation commerciale et si elle offre de bonnes possibilités d'interaction aux abonnés.*»

La bataille

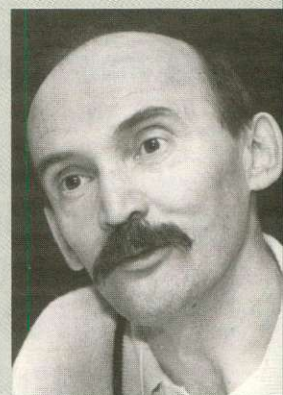
La bataille entre Bell et Vidéotron s'annonce féroce. Géant contre géant, qui l'emportera? Qui occupera la place sur le plan technologique? Y a-t-il place au Québec pour deux projets? «*En tout cas, tout indique que le CRTC laissera cours à la libre concurrence*», affirme Laval Gagnon.

Le nerf de la guerre

Outre la course au développement de la technologie, le nerf de la guerre, c'est le contenu de ce qui sera offert aux abonnés. «*Les compagnies seront-elles les seules à décider des contenus?*», se demande Laval Gagnon, en se disant que la réponse ne doit pas être oui. Selon lui, c'est tout notre système de production des services culturels qui est en cause. Le gouvernement canadien veut favoriser les créations de l'industrie culturelle canadienne, versus celles de l'industrie américaine. «*Ne devrait-on pas en faire autant pour le Québec?*», suggère-t-il en faisant référence à notre spécificité culturelle et à la petitesse de notre marché. Mais on ne sait toujours pas comment le gouvernement du Québec pourra s'imposer dans ce dossier, démuné qu'il est de pouvoirs en matière de communication. Chose certaine, on ne peut laisser l'industrie s'auto-réglementer sur des sujets comme les contenus, l'éthique et la vie privée, pour ne nommer que ceux-là.

L'emploi

L'arrivée de l'autoroute électronique sera-t-elle stimulante pour l'emploi? Il y a tout lieu d'être méfiant. Les nouvelles technologies ont toujours eu cette tendance à avoir pour effet de diminuer les emplois. Ceux de caractère administratif risquent sans doute d'être les plus touchés, advenant une forte utilisation de l'autoroute électronique par la population. Ce qui reste encore à voir.



Laval Gagnon



VIRAGE DANS LE CIRAGE À SHERBROOKE

Dans le monde médical, un «malade ambulatoire» est un malade capable de se déplacer et le «virage» de plus en plus souhaité est de pouvoir traiter le plus grand nombre de malades sans les hospitaliser. Virage ambulatoire: attendez-vous donc à entendre de plus en plus souvent ces deux mots au cours des prochains mois. Il s'agit en effet d'une expression à la mode dans le milieu de la santé, expression qui sous-entend un ensemble d'opérations qui vont changer le fonctionnement du milieu hospitalier.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie veut se lancer tête première dans la nouvelle mode du milieu: le «virage ambulatoire». Mais au-delà de ses calculs comptables et de ses bonnes intentions, rien dans son projet ne laisse espérer des résultats moins désastreux que la «désinstitutionnalisation» des années 80 dans les hôpitaux psychiatriques.

Par Henri Jalbert

C'est ainsi que le nombre de chirurgies d'un jour — donc sans hospitalisation — sera à la hausse, qu'on abaissera la quantité de cas nécessitant une hospitalisation, en plus de réduire la durée de séjour dans les centres hospitaliers.

Parallèlement, on développera un ensemble de services pour les «malades ambulatoires». À la fois des services en amont (maintien à domicile, cliniques externes, etc.) et des services en aval (le suivi post-opératoire, par exemple).

À entendre les plus ardents

défenseurs du *virage ambulatoire* (médecins, directions hospitalières), avec ça tout le monde il est beau, tout le monde il est heureux. Mais, malheureusement, ce n'est souvent que de la théorie. Dans la pratique, il en va parfois autrement. En grattant le vernis, on voit rapidement apparaître des dessous moins reluisants. En Estrie, on a justement gratté le vernis et on a découvert des trous.

La petite histoire

La ville de Sherbrooke

compte cinq hôpitaux et dans le cadre des compressions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec, on doit procéder à des coupures de \$22 millions dans ces établissements. Avec les cinq directions hospitalières, la Régie régionale de la santé et des services sociaux s'est lancée dans un projet de réorganisation des services hospitaliers où on fait justement un *virage ambulatoire*... mais un virage «sur les caps de roue».

Elle propose la fusion de deux hôpitaux — D'Youville et Sherbrooke Hospital — pour en faire un consortium de soins de longue durée et elle fusionne les trois autres — le Centre hospitalier universitaire (CHUS), Saint-Vincent-de-Paul et l'Hôtel-Dieu —, qui deviennent un consortium de soins de courte durée, mais en ne gardant que deux hôpitaux en opération, soit le CHUS et un des deux autres (sans que ne soit précisé celui qui fermerait éventuellement ses portes). L'ensemble de ces opérations (fermeture de plus de 300 lits et perte de l'équivalent de 425 emplois à temps complet) permettrait des économies de \$29 millions, soit \$7 millions



Rencontre entre les représentants de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie et ceux des syndicats CSN concernés, avec le président du conseil central Janvier Cliche en tête, le 6 décembre à Sherbrooke.



L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke



Le Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul

de plus que nécessaire. Pas de problèmes avec ce surplus, le document de travail du Comité d'orientation mis sur pied par la Régie prévoit en grande partie des investissements dans de l'équipement haut de gamme pour les hôpitaux!

Et en amont? Et en aval? Rien n'a été avancé, sinon qu'on a garanti le développement de services ambulatoires pour la population anglophone. (Tiens, le Sherbrooke Hospital aurait-il donné son accord au projet en y mettant cette condition?).

Le plan de réorganisation des services hospitaliers, concocté derrière des portes closes, a été littéralement projeté dans le public dans une opération-marketing supportée, au cours des derniers jours, par une opération publicitaire pas plus catholique qu'il ne le faut. C'est ainsi que la Régie nous apprenait que le recours à des services de soins à domicile, ainsi qu'à des services de support aux personnes qui prennent soin de malades à domicile, facilitera un retour rapide et sécuritaire à la maison, et qu'il sera possible de réduire les listes d'attente, entre autres... en supportant davantage les personnes qui

prennent soin de malades à domicile (un parent, un ami...).

Des bonnes intentions, peut-être, mais aucune garantie.

Vous vous rappelez la «désins»?

Pourtant, il n'y a aucun gain d'efficacité à attendre du *virage ambulatoire* s'il ne s'accompagne pas d'une injection substantielle de fonds dans les services de première ligne, soit un ensemble de services de base pour la population.

Or, la proposition mise de l'avant par la Régie régionale est strictement un exercice comptable. Elle échoue à montrer la gamme, le volume et l'intensité des soins et services à domicile, ainsi que les ressources humaines et financières requises pour réussir une telle opération, laissant ainsi planer le doute que le résultat final risque de ressembler à l'expérience peu enviable de la «désins».

«Rappelons-nous que lorsqu'on a sorti une quantité importante de malades des centres psychiatriques, on leur avait promis des services professionnels et de maintien à domicile, une promesse qui a

été peu ou pas tenue, lance le président du Conseil central de l'Estrie, Janvier Cliche. Il en va de même pour le projet de réorganisation des centres hospitaliers de Sherbrooke. On nous annonce la fermeture d'un site, une augmentation des chirurgies d'un jour, une baisse du taux d'hospitalisation et une augmentation des clientèles ambulatoires, mais en aucun temps on ne donne de garanties du développement d'une dynamique de soins et de services à domicile qui est essentielle pour faire face aux nombreuses demandes d'une population vieillissante. Ce projet est donc inadmissible dans sa forme actuelle. Cela ne présume jamais écartée, si d'aventure on prenait le temps et les moyens d'une réelle réorganisation des services de santé dans la région plutôt que de se contenter de «surfer» sur des vagues de compressions».

Le cynisme de la Régie

Par ailleurs, le président du Conseil central de l'Estrie a dénoncé le cynisme de la Régie régionale dans sa façon d'annoncer, à grands renforts de publicité dans *La Tribune de*

Sherbrooke, que les quelque 425 pertes d'emploi qu'elle prévoit dans son «scénario de fermeture d'un établissement hospitalier» se résorberaient par attrition au cours des trois prochaines années. On y ajoutait — pour tenter de culpabiliser les travailleuses et les travailleurs, peut-être! — que les jeunes diplômés des cégeps et des universités verraient ainsi leur entrée dans le réseau de la santé et des services sociaux retardée de quelques années, sans compter que les personnes qui sont sur les listes de rappel seraient les plus touchées au niveau de l'emploi.

« Quelques jours à peine après le Discours inaugural du Premier ministre Jacques Parizeau, qui mettait à la fois l'accent sur l'emploi et sur les jeunes, il est particulièrement cynique que la Régie régionale banalise à ce point la perte de l'équivalent de 425 emplois dans la région de l'Estrie», a déclaré Janvier Cliche.



Janvier Cliche

NE PLUS POLLUER POUR STÉRILISER

Aussi incongru que cela puisse paraître, c'est avec un gaz cancérigène que l'on stérilise les instruments chirurgicaux, dans les hôpitaux. Et pollueur, aussi.

Par Luc Latraverse

Le comité de santé-sécurité de la Fédération des affaires sociales s'est attaqué à un dossier important pour les travailleuses et les travailleurs, ainsi que pour la population: celui de la stérilisation au gaz des instruments chirurgicaux utilisés dans les hôpitaux. Cécile Couture, qui travaille au centre hospitalier de Magog, en Estrie, est celle qui pilote ce dossier. Ce qu'elle en raconte est pour le moins inquiétant.

« En septembre dernier, le règlement sur la qualité de l'air dans les milieux de travail a été modifié et parmi les 660 substances réglementées, il y a l'oxyde d'éthylène qui est utilisé dans les appareils de stérilisation des hôpitaux. Il s'agit d'un ancien système, donc d'appareils assez vieux. La norme acceptable pour l'oxyde d'éthylène a été réduite de 50 parties d'oxyde par million de parties d'air contaminé, à une partie par million. On parle donc là d'une réduction draconienne. »

Effets dangereux

L'oxyde d'éthylène est considéré comme cancérigène. On le qualifie de « traître » parce qu'il est incolore et inodore, donc difficilement décelable. Lorsqu'il y a contamination importante, il produit des lésions au système nerveux, aux yeux et au système respiratoire. Au centre hospitalier de Verdun, par exemple, le syndicat a obtenu, il y a quelques années, que soit installé un système de détection et d'alarme qui déclenche automatiquement une ventilation à 100%. Comme on

dit dans le milieu: « Si ça tue des bactéries et des microbes, imaginez ce que ça peut faire à une personne et à son organisme. »

Et du fréon par-dessus le marché!

De plus, l'oxyde d'éthylène est stabilisé par un produit, le fréon 12, un CFC, dont la présence dans l'atmosphère doit être abaissée à la tolérance zéro, d'ici le début de 1996, en vertu des accords internationaux pour mettre un terme à la dégradation de la couche d'ozone. Les effets de ce procédé de stérilisation sont donc néfastes, et ce d'autant plus que les appareils n'ont certes pas la même étanchéité que jadis en raison de leur usure et souvent de leur manque d'entretien. En outre, le rythme sans cesse plus accéléré des opérations contribue à augmenter la pollution, précise Cécile Couture: « Pour gagner du temps, on écourte le cycle d'évacuation, ce qui fait qu'au moment d'ouvrir les stérilisateurs, il y a des résidus auxquels sont exposés les travailleurs et les travailleuses.

Pour ce qui est de la pollution externe, disons que l'oxyde est lessivé dans les égouts et qu'il se retrouve dans les eaux usées. Pour le fréon, c'est encore plus grave car il est pur et en forte concentration et il est rejeté dans l'atmosphère. Or, un atome de CFC bouffe 100 atomes d'ozone. »

Des démarches syndicales

Le comité de santé-sécurité de la FAS estime que les syndicats doivent être étroitement associés aux démarches qui sont entamées en vue de rendre les établissements conformes aux nouvelles normes. Plusieurs options sont envisagées pour remplacer les équipements désuets. Dans les gros centres hospitaliers, qui sont les plus anciens, il faudra changer complètement les appareils et même les procédés de stérilisation. Diverses options s'offrent, dont la stérilisation au peroxyde ou à froid. Dans le cas des petits hôpitaux, où les volumes de matériel à stériliser sont moins importants, il existe des petits appareils qui peuvent fonctionner avec des



Cécile Couture

pastilles d'oxyde d'éthylène et qui permettraient de se conformer aux normes. « Ce qui est important, c'est que les gens qui travaillent avec ces stérilisateurs et leurs syndicats soient associés aux transformations envisagées pour apporter leurs conseils et leurs suggestions afin d'améliorer la santé-sécurité et éliminer la pollution », conclut Cécile Couture.

Par ailleurs, le comité de santé-sécurité de la FAS se préoccupe d'un autre dossier important, celui du rejet de mercure dans les eaux usées en raison de l'utilisation de nombreux appareils à mercure comme les thermomètres, les appareils pour prendre la pression. Il existe des substituts électroniques à ces instruments.

Le conflit est terminé à Gec Alstom Électromécanique

Après huit semaines de grève, les 305 membres du Syndicat des travailleurs de GEC Alstom Électromécanique (anciennement Marine Industrie de Tracy) ont accepté, dans une proportion de 82,4%, les recommandations du médiateur spécial Marcel Pepin, l'ancien président de la CSN, visant à mettre fin au conflit. Les 120 em-

ployés de bureau de l'entreprise ont pour leur part voté en faveur de ce rapport, également par scrutin secret, dans une proportion de 91,4%, tandis que les dix gardes de sécurité, regroupés dans un troisième syndicat affilié à la CSN, faisaient de même à l'unanimité. Tout cela lors d'assemblées générales tenues le 7 décembre.

Le contrat de travail issu de cette médiation de Marcel Pepin sera d'une durée de six ans, avec réouverture des clauses salariales après trois ans, soit en mai 1997. Il dispose de l'épineuse question du droit de rappel au travail, laquelle était au coeur du conflit, de la façon suivante: ce droit de rappel continuera de s'appliquer, dans les cas de mise à pied, pendant six ans jusqu'au 30 avril 1997, puis sera réduit à trois ans au-delà de cette date. Le rapport prévoit de plus des améliorations au programme de mesures spéciales d'adaptation qui favoriseront l'accès à la retraite et à la préretraite pour 116 des syndiqués.

Augmentations de salaire

Les recommandations du médiateur comportent également des augmentations de salaire: de 1,5% (en forfaitaire) pour les heures travaillées entre le 1er mai 94, date d'expiration de l'ancienne convention, et le 1er mai 95, et de 4% pour les deux années subséquentes.

Autre question litigieuse, celle de l'ancienneté préférentielle des officiers syndicaux et des délégués de département. Celle des premiers reste intouchée, tandis que le rapport Pepin prévoit pour celle des seconds un mécanisme de révision de la situation actuelle qui devrait trouver aboutissement d'ici deux mois.

J.-P. P.



Le vote sur le rapport du médiateur spécial Marcel Pepin a donné des résultats positifs: 84,2% chez les membres du syndicat ouvrier, 91,4% chez les employés de bureau, et 100% chez les gardiens de sécurité.

Nouveau président à la Métallurgie

C'est un vétéran de la chose syndicale qui vient d'être choisi président de la Fédération de la métallurgie lors du dernier bureau fédéral de cet organisme. Alain Lampron, du Syndicat de l'aluminerie Alcan de Shawinigan, a en effet présidé son syndicat pendant douze ans, milité au Conseil central de Shawinigan qu'il a présidé pendant cinq ans, et fait sa marque à la fédération au cours des cinq dernières années alors qu'il en était le secrétaire. Il remplace Réal Binet, de Thetford, qui avait assuré l'intérim depuis avril.



Alain Lampron

«Partout où j'ai assumé des responsabilités, j'ai privilégié le travail en équipe et j'entends bien poursuivre dans cette voie», nous a-t-il confié.

Quand on lui demande ce qui constitue le plus grand défi des syndicats à l'heure actuelle, il réplique sans hésiter: «C'est la place que nous allons occuper dans toute la question de la formation professionnelle.» Il ajoute qu'il faut trouver une manière pour amener les employeurs à reconnaître la place des travailleurs et de leur syndicat une fois que les entreprises ont été remises sur pied. «Quand les problèmes sont réglés, ils ont tendance à oublier le rôle qu'on a joué pour que les résultats soient atteints», dit Alain Lampron.

M.R.



FONDATION LÉA-ROBACK

La première bourse à une sage-femme

C'est Madame Linda Bhérier, une sage-femme de la région de Québec, qui a touché la première bourse d'études décernée par la Fondation Léa-Roback, un montant de \$3,000, ce qui lui permettra de terminer sa certification à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

La bourse de la Fondation Léa-Roback, du nom de cette militante pour la justice sociale, la paix et l'émancipation des femmes, est destinée à permettre à des femmes de poursuivre des études qui contribuent à leur autonomie financière et à l'avancement collectif des femmes.

Les fonds de la Fondation proviennent de dons faits par la population. Tous les dons, aussi modestes soient-ils, sont les bienvenus et doivent être envoyés à l'adresse suivante: Fondation Léa-Roback, C.P. 48509 - Outremont, Qc. H2V 4T3. Renseignements: Hélène Paré: (514) 274-3123.

Sur notre photo, Madame Bhérier reçoit les félicitations de Madeleine Parent, une autre militante progressiste de grand mérite.

J.-P. P.



Les grévistes d'Ogilvie en Illinois

Une trentaine de grévistes de la minoterie Ogilvie, avec à leur tête le vice-président de la CSN Marc Laviolette, se sont rendus récemment à Decatur, Illinois, où est situé le siège social de l'entreprise qui possède la minoterie, Archer Daniels Midland Company (ADM).

Les membres de la délégation syndicale, qu'accompagnait le député bloquiste Bernard Saint-Laurent, ont rencontré plusieurs groupes de travailleurs, dont les 760 lock-outés de la compagnie A.E. Staley de Decatur, une entreprise financièrement liée à ADM. Ils ont également fait du piquetage avec les grévistes de Bridgestone-Firestone de Decatur, ainsi qu'avec les 9,500 grévistes de Carterpillar.

Appelé à commenter cette mission syndicale, le vice-président de la CSN a déclaré: «Dans un contexte de libre-échange nord-américain et de mondialisation des marchés, les travailleuses et les travailleurs, par le biais de leurs organisations syndicales, ont encore plus qu'autrefois besoin de tisser des liens de solidarité afin de mieux connaître leurs employeurs, leurs stratégies et leurs buts. Les grévistes d'Ogilvie font face à un géant de l'alimentation qui importe chez nous un modèle de relations de travail typiquement américain. À l'usine A.E. Staley de Decatur, l'employeur a, tout comme au Québec, fait appel à des scabs dans le but d'imposer un contrat de travail qui lui permettrait de recourir librement à des sous-traitants et de sabrer dans l'ancienneté.»

Pour sa part, le président du syndicat, Claude Tremblay, a déclaré: «En plus de développer la solidarité entre travailleurs québécois et américains, nous voulons défaire le mythe voulant qu'ADM soit une entreprise amie des travailleurs.»

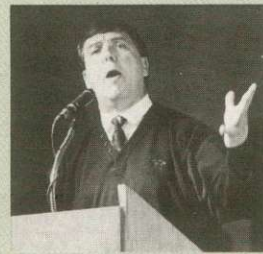
En grève depuis le 6 juin, les 116 travailleurs d'Ogilvie, acquise par ADM de la compagnie canadienne John Labatt en 1992, luttent principalement pour protéger leurs droits syndicaux et leurs emplois. À la suite d'une intervention du Conseil canadien des relations de travail (CCRT), qui a reconnu la mauvaise foi de la partie patronale, les négociations ont repris, le 30 novembre et le premier décembre, en présence du conciliateur Roch Saint-Hilaire.

M.C.

«Axworthy fait un cadeau à Ogilvie»

Le vice-président de la CSN, Roger Valois, a réagi avec vigueur à l'annonce faite par le ministre canadien des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, à l'effet qu'il ne déposera pas en décembre, tel que prévu, son projet de loi modifiant le Code canadien du travail pour interdire les scabs durant un conflit de travail.

«En dépit d'une promesse faite en octobre aux grévistes d'Ogilvie, le ministre repousse au printemps la présentation du projet de loi anti-scabs tant attendu, a déclaré le vice-président Valois. Étrangement, a-t-il



Roger Valois

poursuivi, le temps manque aux politiciens lorsqu'il s'agit d'adopter des lois plus justes envers les travailleurs, des lois qui rétabliraient l'équilibre du rapport de forces entre employeurs et syndicats durant un conflit de travail. Avec ce rapport de forces en leur faveur, on comprendra les employeurs de ne pas manifester d'empres-

sement à négocier avec diligence et bonne foi.»

«Le ministre Axworthy, s'est indigné Roger Valois, préfère faire sanctionner ses politiques de droite, qui se feront encore sur le dos des plus démunis, avec sa soi-disant réforme des programmes sociaux.» Pour le vice-président de la CSN, «l'annonce du ministre Axworthy est un véritable cadeau à Ogilvie. La compagnie doit déposer une contre-proposition le 13 décembre. Avec une telle déclaration, nous pouvons nous demander si elle sera encline à régler dans les plus brefs délais.»

M.C.

COLLOQUE DROIT DE CITÉ

Pour vivre la démocratie

«Aujourd'hui, le problème qui domine est celui de l'exclusion. Aussi, ce qui prime maintenant ce n'est pas le fait d'être opprimé, mais d'être rejeté», affirmait Michel Wieviorka, sociologue et directeur d'études à l'École des Hautes études en sciences sociales de Paris, à l'ouverture du colloque «Droit de cité: repenser la citoyenneté pour vivre la démocratie».

Pendant tout un week-end, plus de 400 personnes provenant de différentes régions du Québec et de groupes populaires et communautaires se sont livrées à une profonde réflexion sur les menaces que constituent, pour la démocratie, l'exclusion, le chômage, la désaffection envers la chose politique. Alors que les sociétés sont en crise et qu'elles vivent une déstructuration due au fait que l'économie, le culturel, le social et le politique s'en vont tous séparément, le sociologue Wierverka croit que le principal défi



Travaux en atelier au colloque Droit de cité: «Nous faisons le choix d'une culture de la solidarité sociale, de l'équité et de l'espoir.»

qui se pose à nos sociétés est de penser une réarticulation de ces éléments, qui ne cessent de se séparer depuis les années 70.

La déclaration commune issue des travaux du colloque tente donc de redonner un sens à la notion de citoyenneté: «Nous faisons le choix d'une culture de la solidarité sociale, de l'équité et de l'espoir.» Les signataires

de cette déclaration affirment qu'il faut «réinvestir plus que jamais le champ du politique pour le transformer. L'exercice démocratique ne peut être confiné aux seuls appareils; il commande des concertations à la base, notamment le partage du travail, des ressources et, en outre, des relais de pouvoir et des réseaux d'information et de savoir.»

T.J.

**Notre prochaine parution:
le 24 janvier 1995**

Une réforme sans solutions

S'appuyant sur la Charte d'un Québec populaire récemment adoptée par les 133 groupes populaires et syndicaux qu'il représente, l'organisme Solidarité populaire Québec a vivement critiqué le document de travail du ministre canadien des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, portant sur la sécurité sociale dans le Canada de demain.

La porte-parole de Solidarité populaire Québec, la militante syndicale et humaniste Madeleine Parent, s'est attardée à démontrer aux membres du comité permanent du développement des ressources humaines, qui tenait ses audiences à Montréal durant la semaine du 5 décembre, que les propositions du ministre Axworthy constituent une trahison du contrat social actuel et qu'elles vont à l'encontre, dans leur application, des objectifs mêmes qu'elles sont censées servir.

Solidarité populaire Québec met en lumière, par exemple, que si le gouvernement préconise la formation des sans emploi comme une des solutions au chômage, il ouvre par ailleurs la porte à une inévitable hausse des frais



de scolarité en instaurant un système de financement direct aux étudiantes. L'organisme voit là un frein à l'enseignement post-secondaire, en particulier pour les jeunes provenant de familles à revenus modestes.

Le mémoire de Solidarité populaire Québec passe ainsi à travers le tamis des préoccupations du «monde ordinaire» l'ensemble des proposi-

tions Axworthy, pour conclure que le gouvernement soumet ses responsabilités sociales à des impératifs économiques, alors que c'est le contraire qu'il devrait faire. Comme d'autres, l'organisme estime qu'il existe plusieurs autres voies pour assainir les finances publiques, en commençant par une réforme de la fiscalité.

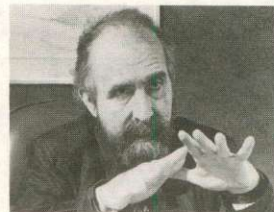
J.-P. P.

LA DÉMARCHE RÉFÉRENDAIRE

«La question est claire»

— Gérald Larose

En répondant NON à l'invitation qui est faite par le Premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, de participer au vaste exercice démocratique ouvrant le débat sur l'avenir politique et constitutionnel du peuple du Québec, le chef du Parti libéral du Québec et chef de l'opposition officielle, Daniel Johnson, a pris une décision partisane, a commenté le président de la CSN, Gérald Larose. Cette réaction du camp fédéraliste détonne d'un processus qui se veut large, ouvert et impliquant le plus possible la population, le corps politique, les groupes et les organismes de tous les horizons.



Gérald Larose

Satisfait de la démarche qui enclenche le débat sur la souveraineté, Gérald Larose indiquait que la CSN souscrit à ce vaste exercice démocratique et qu'elle participera pleinement aux travaux des commissions régionales. «La question qui est posée est claire, simple et limpide. Elle repose sur une démarche accessible, large, concrète et démocratique. Elle permet au peuple de dire ce qu'il veut comme pays. Elle s'adresse à l'intelligence du monde», a commenté Gérald Larose.

T.J.



Réveillez-vous, M. Dingwall !

Les 18 employés de la Résidence Saint-Paul, à Verdun, s'insurgent contre les manoeuvres juridiques dilatoires de la Société canadienne d'hypothèque et de logement pour les empêcher d'exercer leurs droits syndicaux acquis par le certificat d'accréditation que leur a émis le ministère québécois du Travail en juillet dernier. La SCHL se dit de juridiction fédérale en matière de relations de travail et refuse toujours

de reconnaître le syndicat, bien que la Cour supérieure ait rejeté ses prétentions en ce sens. Un groupe de syndiqué-es a manifesté dans les bureaux du député libéral fédéral, le 7 décembre, en compagnie du conseiller syndical Marcel Boutin, pour inciter celui-ci à faire pression sur le ministre responsable de la SCHL, David Dingwall, afin qu'il ramène la direction de l'organisme à la raison.

J.-P. P.

Victoire chez Partagec

Le syndicat a obtenu de la direction de cette buanderie communautaire de Québec la réintégration de tous les employés à leur poste et la mise en place d'un comité paritaire pour entreprendre une réorganisation du travail avec les syndiqués.

Rappelons qu'en septembre dernier, Partagec avait procédé à une restructuration de

la production qui s'était soldée par la perte de 18 emplois et le déplacement d'une soixantaine de syndiqués dans l'entreprise.

Mais cette restructuration a augmenté sensiblement les coûts de production et forcé le syndicat à déposer 200 griefs pour faire respecter la convention collective.

L'employeur a donc décidé de rebrousser che-

min. Il a consenti à réintégrer tout le personnel syndiqué et à entreprendre une démarche de réorganisation du travail avec le syndicat. De plus, il s'est engagé à combler la majorité des postes vacants et à compenser les pertes salariales qu'ont encourues les employés à temps partiel durant cette restructuration unilatérale.

M.K.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

C'est une question de respect!

Cette entreprise vise diverses «niches» sur le marché. Le terme consacré pour désigner un secteur de marché dans lequel une entreprise peut exercer ses activités est créneau et non «niche», qui n'a pas du tout ce sens en français. La langue anglaise a emprunté au français le mot «niche» pour nommer cette réalité. La phrase ci-dessus aurait dû se lire: Cette entreprise vise divers créneaux sur le marché.

Tous ces travailleurs qui, jusqu'à «l'orée» du XXe siècle, devront subir cette situation. Le mot «orée» ne signifie pas début d'une période. Ce sens est vieilli. Ce terme désigne plutôt la lisière d'une forêt. On dira: Tous ces travailleurs qui, jusqu'à l'aube ou jusqu'au début du XXe siècle devront subir cette situation.

Les «évidences» semblent confirmer sa culpabilité. L'utilisation de cette expression, dans ce contexte, n'est pas adéquate, car elle signifie une vérité qui n'a pas besoin de preuves. Dans cet exemple, il aurait mieux valu indiquer: les preuves ou éléments de preuve semblent confirmer sa culpabilité.

Jacinte Pilon



Le Protecteur du citoyen a 25 ans

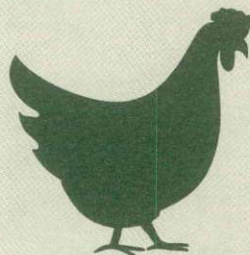
1994 marque le 25e anniversaire de l'institution du Protecteur du citoyen. Les organisateurs du colloque Droit de cité ont souligné l'événement à l'occasion d'un cocktail en l'honneur de Me Daniel Jacoby, nommé il y a sept ans par le gouvernement pour remplir cette fonction. C'est au président de la CSN, Gérald Larose, membre du comité d'honneur du colloque et que l'on voit ici en compagnie de Lina Trudel, de l'ICÉA, et de Me Jacoby, qu'a incombé la tâche de souligner cet anniversaire. Dans son allocution, le président de la centrale a résumé ainsi le rôle important qu'assume le protecteur du citoyen au sein de la société: «Le protecteur du citoyen est réellement un empêqueur de tourner en rond, celui qui rappelle constamment que le respect des personnes et de leurs besoins doit être au centre des priorités de l'État.» Mentionnons qu'en 1993, plus de 25,000 plaintes touchant 74 ministères et organismes ont été reçues par le Protecteur du citoyen. Dans 99,9% des cas, les recommandations émises par le Protecteur du citoyen sont suivies.

T.J.

BIENVENUE

Volailles Maxi

Les 240 travailleuses et travailleurs de Volailles Maxi, à Ville des Laurentides, se sont prononcés très majoritairement, à l'occasion d'un scrutin secret supervisé par le ministère du Travail, en faveur d'un syndicat autonome affilié à la CSN. Ce faisant, ils mettaient fin à dix ans d'appartenance à la FTQ (TUAC, local 501),



contre laquelle ils avaient d'énormes griefs: une convention collective de beaucoup inférieure à celles de la CSN dans le même secteur (un seul exemple: le salaire à l'embauche était le salaire minimum légal, \$6 l'heure, alors qu'il est de \$11 dans les conventions CSN); une cotisation plus élevée; des délégués de département choisis par les agents d'affaires plutôt que par les membres concernés, etc.

Volailles Maxi est une usine de transformation de poulets dont les principaux clients sont Club Price, Harvey's et Zellers.

Avec leurs 14 syndicats regroupant quelque 2,000 membres, la CSN et sa Fédération du commerce représentent désormais la presque totalité des travailleuses et travailleurs du secteur avicole au Québec.

Transport V.A.

C'est également par scrutin secret que les 72 employés de Transport V.A., à Boucherville, ont pré-



férent un syndicat autonome affilié à la CSN aux Teamsters-FTQ (local 931), auxquels ils reprochaient principalement de n'avoir jamais réellement vu à l'application de leur convention collective. Le résultat du vote a bien traduit leur profond mécontentement: 59 CSN, quatre Teamsters-FTQ.

Transport V.A. fait de l'entreposage et du transport d'appareils électroménagers, principalement au Québec mais aussi en Ontario et aux États-Unis. Le syndicat sera affilié à la FEESP et au Conseil central du Montréal métropolitain.

Casino: ça roule!

La syndicalisation des travailleurs et travail-



leuses du Casino de Montréal a franchi plusieurs étapes importantes, au cours des dernières semaines. Le travail patient et opiniâtre des militants CSN de la première heure a permis de déposer plusieurs nouvelles requêtes en accréditation majoritaires, portant à huit le nombre de départements, et à 1,375 le nombre d'employés, qui seront syndiqués CSN.

C'est ainsi que les 110 employés du service à la clientèle ont déposé, le 2 décembre, leur requête en accréditation CSN, puis les 170 des machines à sous deux jours plus tard, imitant en cela les 50

du service du comptage et de la chambre forte, qui avaient été les premiers à acquérir une majorité d'adhérents, le premier septembre.

Quelques jours plus tard, ce fut au tour des 400 travailleuses et travailleurs de Resto-Casino Inc, dont le syndicat a été accrédité dès le 25 octobre.

Dans la semaine du 14 au 18 novembre, la CSN a aussi déposé des requêtes en accréditation pour représenter les agents du département de surveillance-sécurité physique, les employés des caisses, les salariés de l'entretien, ainsi que ceux du Keno et du salon VIP.

Philip Environnement

Les Teamsters se sont fait repousser par les 35 travailleurs de Philip Environnement, une entreprise montréalaise spécialisée dans la récupération des huiles usées et des produits chimiques. Le groupe appartenait antérieurement à la FTQ et à son Union des opérateurs de machinerie lourde (local 791), mais celle-ci n'étant plus en mesure de donner des services adéquats à ses membres, elle a décidé de «refiler» tous ses syndicats aux Teamsters pour ce qui regarde cet aspect de la vie syndicale. «Non merci», ont dit les employés de Philip Environnement.

Au même moment, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les 34 employés de Servac, une autre entreprise spécialisée dans la gestion des matières dangereuses, recevaient leur certificat d'accréditation CSN.

J.-P. P.

C'est important!



Tous les syndicats affiliés ont récemment reçu un questionnaire d'un groupe de chercheurs de l'Université Laval portant notamment sur les transformations en milieu de travail, les besoins des syndicats et leurs attentes envers la CSN, ses fédérations et ses conseils centraux, etc.

Pour que les résultats de cette enquête soient les plus complets possible, donc les plus utiles, il est important que ce questionnaire soit rempli par un nombre hautement représentatif de syndicats. S'il-vous-plaît, le faire parvenir dans les plus brefs délais à l'adresse suivante: Équipe de recherche GRT-CSN, Relations industrielles (projet 3002), C.P. 2208, Québec G1K 9Z9.

J.-P. P.



FLASH

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Manifestation des cols bleus

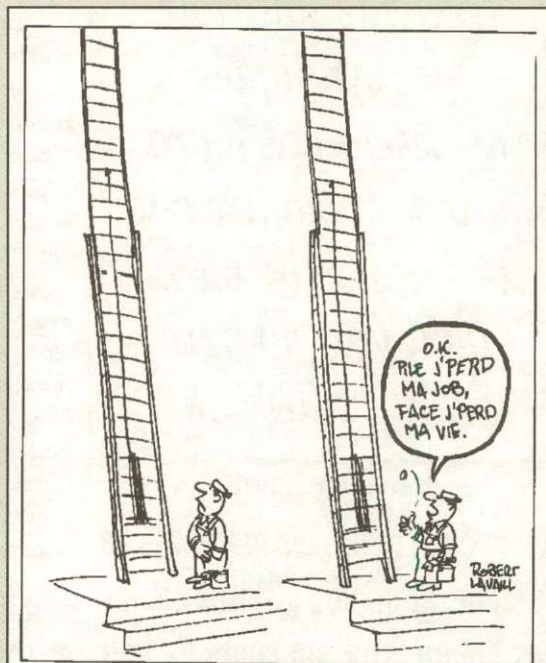
Les employé-es municipaux de Salaberry-de-Valleyfield ont manifesté devant la mairie, à l'Hôtel de ville, pour réclamer la réintégration avec pleine compensation de Jean-Claude Lajeunesse. Le syndicat des employé-es de la ville, affilié à la Fédération des employé-es de services publics de la CSN, estime que la municipalité est de mauvaise foi en refusant d'obtempérer à un jugement du tribunal du Travail rendu il y a plus d'un an, lui ordonnant de reprendre le mécanicien en lui versant le salaire qui lui est dû depuis plusieurs années, avec les intérêts, et en l'affectant à des tâches compatibles avec son état de santé.



Jean-Claude Lajeunesse et Pierre Prigent, président du syndicat des cols bleus, devant l'Hôtel de ville de Salaberry-de-Valleyfield, en compagnie d'autres membres du syndicat.

en 1981, démission que le jugement a qualifié de congédiement. La ville a eu recours à toutes les mesures dilatoires et judiciaires pour ne pas avoir à le compenser. Depuis le début, les sommes perdues en revenus qu'il aurait touchés s'élèvent maintenant à plus de \$500,000, sans compter les intérêts. L'arbitre de grief, dans ce dossier, Me Diane Sabourin, c.r.i., entendra les représentations des parties en avril, sur le montant des sommes réclamées ou dues.

Sommée de donner suite au jugement, la municipalité a multiplié les recours devant les tribunaux. En plus de payer cet employé à rien faire, avec l'argent des contribuables, depuis un an, privant ainsi la municipalité d'une ressource de travail, la municipalité a jusqu'à maintenant englouti \$45,064 en frais juridiques de toutes sortes dans ce dossier. Sans compter les \$15,000 que le syndicat a lui-même déboursés pour défendre cette cause. Luc L.



Lavaill réédité

De 1987 à 1973, le Garnotte de la CSN s'appelait Robert Lavaill. Avec son accent chantant de Perpignan, il avait épousé avec passion toutes nos causes, syndicales et nationales, et ses dessins ont illustré nos publications et soutenu nos campagnes. La réélection de Robert Bourassa, en 1973, l'avait tant déçu qu'il était alors rentré en France avec sa famille, où il avait continué son militantisme du côté des travailleurs en collaborant avec la centrale syndicale CGT, jusqu'à sa mort en 1983. En 1971, il avait commis, avec Léandre Bergeron, une bande dessinée fort irrévérencieuse. *L'Histoire du Québec*, le titre de leur publication, ne peut plus être vue du même oeil après qu'on a lu cette bande dessinée dans laquelle le trait d'esprit jaillit à chaque planche. Elle était devenue introuvable en librairie. Les éditions Balzac, dirigées par la propre fille de Lavaill, viennent de procéder à une réédition. Rien n'a vieilli dans cette histoire qui est la nôtre. À relire. M.R.

De la part de toute l'équipe de
Nouvelles CSN : JOYEUSES FÊTES

DE L'IMPORTANCE DE L'HISTOIRE QUAND ON EST EN TRAIN DE LA REFAIRE

*«Les problèmes
d'échelle salariale
des syndiqués
ne pèsent pas lourd
quand on montre à la
télé des petits vieux
qu'il faut nourrir
à la cuillère...»*

Par Lucie Laurin

Étonnés et ravis, les membres de la Fédération des affaires sociales ont eu droit, au cours de leur congrès, aux interventions documentées, humoristiques et combien stimulantes de Jean-Claude Germain, homme de théâtre et historien, venu enrichir leur réflexion sur l'importance d'appartenir à syndicat, même un syndicat qui n'arrive pas à négocier.



Le congrès de la FAS avait pour thème, rappelons-le, **Plus que jamais un syndicat!**, histoire de renforcer une solidarité rendue encore plus nécessaire lorsque le syndicat est empêché de jouer son rôle premier. La contribution de M. Germain, dont les leçons d'histoire sont réputées pour leur vivacité et leur originalité, a fourni les éléments indispensables à une salutaire distanciation.

«Nous assistons présentement à une campagne de désinformation sur les services publics, une campagne qui vous vise, dit-il. La désinformation finit par atteindre son but quand les informations se succèdent les unes aux autres tellement rapidement et en si grand nombre qu'on finit par oublier les premières et ne retenir que les dernières. On perd le fil!»

Ainsi, pour les services de santé, voilà des années qu'on entend dire qu'ils débordent, que leur qualité a baissé, qu'ils coûtent beaucoup plus cher chez nous qu'ailleurs, que ceux et celles qui les dispensent se plaignent pour rien, qu'il faudrait faire un grand ménage là-dedans, etc.

«À force de l'entendre redire, les gens commencent tranquillement à penser que c'est vrai, reprend Jean-Claude Germain. Et ils finissent par oublier pourquoi ces services ont été créés. Or, ils ont précisément été créés pour en finir avec des services privés gérés par des privilégiés qui contrôlaient tout et qui nous «fourraient» à tour de bras!» C'est sûr que les syndicats, c'est fatiguant. Ils empêchent, par exemple, les décideurs de braquer tranquillement nos actifs, tels les hô-

pitaux. *«Ce serait tellement plus simple de n'être que deux ou trois pour décider des affaires du monde!»,* déclare-t-il dans un grand éclat de rire.

Malheureusement, dans ce secteur, les syndicats sont souvent perdants avec les médias: *«S'ils les convoquent pour dénoncer une baisse de services, les journalistes*

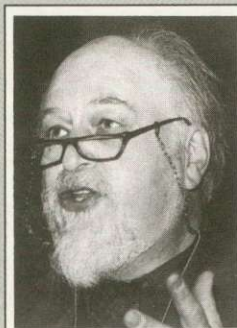
y voient immédiatement matière à soupçon, alors que le discours patronal est véhiculé sans problème! Lorsqu'il y a une grève, c'est la catastrophe: les problèmes d'échelle salariale des syndiqués ne pèsent pas lourd quand on montre à la télé des petits vieux qu'il faut nourrir à la cuillère...»

Ceci est particulièrement vrai dans un climat de crise où chacun cherche à sauver sa peau. Et Jean-Claude Germain de faire remarquer qu'au siècle dernier, les mineurs étaient considérés comme des chanceux parce qu'ils avaient une job... Comme quoi, dit-il, le vocabulaire peut vieillir. Le problème, lui, ne vieillit pas.

C'est pourquoi l'histoire est si importante. Pour tout le monde. Et c'est encore plus important de s'en rappeler quand quelqu'un est en train de la refaire, explique Jean-

Claude Germain. Deux raisons à cela: pour ne pas perdre nos acquis et pour ne pas se sentir coupables de vouloir les conserver.

«Le pire qui pourrait arriver, ce serait d'oublier pourquoi les syndicats ont été créés et ça, au moment où on en a le plus besoin. Qui ça servirait, que les syndicats disparaissent? Certainement pas les travailleurs!», conclut-il.



Auteur, metteur en scène, directeur artistique, réalisateur, acteur, professeur, scénariste, conférencier, parolier de chansons, chroniqueur, commentateur et raconteur à la télé et à la radio, Jean-Claude Germain a mis ses innombrables talents au service de la FAS et de ses membres.